



VANDELANOTTE
GDPR & CYBERSECURITY





Plus de sécurité et de protection de la vie privée dans un monde numérique

Chaque jour, les entreprises traitent une multitude de données concernant leur personnel, leurs clients ou les personnes qui se connectent sur leur site Web. Même si ce traitement de données s'impose pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise, il n'en est pas moins particulièrement important de protéger les données. Ainsi, il y a d'une part de plus en plus d'entreprises qui sont victimes de cybercriminalité et, d'autre part, l'entrée en vigueur du RGPD. Dorénavant, les entreprises sont dès lors tenues de mieux protéger leurs données à caractère personnel. Toute entreprise qui s'en abstient risque de se voir infliger des amendes pouvant se monter à 20 millions d'euros ou 4 p.c. du chiffre d'affaires total, en fonction du montant le plus élevé.

Notre équipe de spécialistes se tient dès lors volontiers à votre disposition pour sécuriser vos données et sensibiliser vos collaborateurs. Nous sommes également à votre disposition pour établir dûment votre politique de protection des données, conformément aux normes européennes prescrites en vigueur. En effet, un homme averti en vaut toujours deux.

EXAMEN APPROFONDI PAR RAPPORT AU RGPD

Vous avez déjà pris des premières mesures dans le cadre de votre RGPD, mais vous aimeriez savoir où vous en êtes actuellement et ce qu'il y a encore lieu de faire. Pas de problème, nos spécialistes en RGPD examineront les mesures déjà prises et, le cas échéant, adapteront la situation. Vous connaîtrez ainsi en temps voulu les mesures qu'il vous reste à prendre.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU RGPD

Mettre en place une politique adéquate en matière de RGPD, ce n'est pas toujours évident. C'est pourquoi nos spécialistes en la matière vous encadrent tout au long du processus. Dans le cadre d'ateliers particulièrement intéressants, ils vous soutiennent tant sur le plan juridico-organisationnel que sur le plan technique. Vous disposez ainsi, au bout du parcours, d'un plan de mise en œuvre clair et d'une liste concrète de tâches à effectuer vous permettant de vous mettre rapidement au travail.

DPO AS-A-SERVICE (DATA PROTECTION OFFICER)

Vous aimeriez engager un Délégué à la Protection des Données (Data Protection Officer/DPO) sans disposer de l'expertise interne requise pour ce faire ou bien il est question de conflits d'intérêts ? Nos DPO spécialisés exercent volontiers cette fonction pour vous, afin d'éviter des conflits d'intérêts et afin que vous soyez toujours au courant des derniers développements en matière de RGPD.

CYBERSÉCURITÉ

La cybersécurité couvre toutes les mesures et toutes les procédures nécessaires en vue de garantir la sécurité de vos données. Dans le premier volet, nous nous concentrons sur la politique menée dans votre entreprise en matière de protection informatique. Au cours d'une première évaluation des actifs, nous établissons l'inventaire complet de votre environnement informatique: des systèmes physiques au sein de votre réseau jusqu'aux données les plus cruciales. Nous développons ensemble un plan de sécurité suite à l'examen approfondi des menaces éventuelles décelées dans le cadre d'une évaluation des risques.

Dans un deuxième volet, nous nous concentrons sur la mise en pratique technique des mesures de protection. Dans le cadre de l'évaluation de la vulnérabilité, nous examinons minutieusement les configurations et les mesures de sécurité existantes et nous mettons en évidence les vulnérabilités ou les défaillances possibles. Au cours d'un test d'intrusion, nous jouons le rôle de pirate interne ou externe et nous testons les vulnérabilités de votre site Web et/ou de vos systèmes informatiques. Cela nous permet de dresser un tableau plus réaliste de vos mesures de sécurité.

Laissez notre équipe de spécialistes vous encadrer:

- Une équipe de spécialistes ayant tant des compétences en matière juridique que sur le plan informatique ;
- Un contact personnel avec le client comme rôle majeur ;
- Des conseils dans un langage clair ;
- Un suivi permanent de la législation belge et européenne en matière de confidentialité ;
- Sans cesse à jour par rapport aux pratiques d'excellence de cybersécurité.



Evelien Callewaert
Juriste GDPR
evelien.callewaert@vdl.be

Stijn Crevits
Advisor
stijn.crevits@vdl.be





ACCOUNTANCY & AUDIT **TAX & LEGAL**
FAMILY & COMPANY **BUSINESS SOLUTIONS**